Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

# Expression française et ouverture sur le monde

**Session 2003** • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

## Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement


1. **Repères historiques sur l’usage des drogues** (3 questions) — **Page 3**
2. **Les comportements de consommation** (3 questions) — **Page 4**
3. **Les effets secondaires des substances** (1 question) — **Page 6**
4. **Le comportement de Charly et une comparaison** (2 questions) — **Page 7**
5. **Législation européenne et réalisation d’une carte** (2 questions) — **Page 8**
6. **Consommation d’alcool et représentation graphique** (4 questions) — **Page 10**
7. **Nouvelles drogues et politique de prévention** (3 questions) — **Page 12**
8. **Compte rendu sur les dangers des drogues** (1 question) — **Page 13**
9. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 14**


**Sujet officiel (PDF) :** https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/E6 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Fleuriste - E6 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 3-Sujet.pdf

# 1. Repères historiques sur l’usage des drogues

Le document 1 retrace l’évolution de l’usage de substances comme l’opium, la morphine et la cocaïne. Les questions portent sur les consommateurs d’opium après la révolution industrielle, le remplacement des calmants opiacés et la distinction entre médicament et drogue.

### Document 1

**Question a. Après la révolution industrielle, indiquez qui a recours à l’opium et pour quelles raisons.**

Les préparations opiacées, vendues à très bas prix, sont consommées par des milliers de personnes, surtout des ouvriers des manufactures. L’opium calme leur faim et leur permet de résister. Le document mentionne aussi le laudanum, pris par des adultes et des enfants pour soigner les diarrhées ou faciliter le sommeil, mais la réponse attendue porte principalement sur les ouvriers et leurs conditions de vie.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surtout les ouvriers des manufactures : l’opium calme leur faim et les aide à résister au travail.

**Question b. Précisez à quelle période les calmants à base d’opium sont remplacés par des tranquillisants.**

1. Les autorités médicales s’inquiètent des calmants à base d’opium dès le dernier quart du XIXe siècle.
2. Malgré ces inquiétudes, leur usage perdure. Le texte précise que les tranquillisants prennent le relais dans les années cinquante du XXe siècle.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les tranquillisants remplacent les calmants opiacés dans les années cinquante du XXe siècle, selon le document.

**Question c. Indiquez ce qui permet de distinguer un médicament d’une drogue.**

> « Utilisée dans les hôpitaux, la morphine est encore un médicament ; vendue dans les bars à des consommateurs anonymes, elle devient une drogue. »

La distinction repose donc sur la manière et le cadre d’utilisation : la morphine est un médicament lorsqu’elle est employée pour soigner, tandis que son usage hors du cadre médical la fait considérer comme une drogue.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La différence tient à l’usage : médical et hospitalier, la morphine est un médicament ; utilisée hors cadre médical, elle devient une drogue.

## 2. Les comportements de consommation

Le document 2 présente les substances psychoactives et distingue plusieurs comportements de consommation. Les questions évaluent le vocabulaire lié aux drogues, le sens de « licite » et « illicite », ainsi que la compréhension de l'usage, de l'usage nocif et de la dépendance.

### Document 2

**Question a. Relevez dans le document une expression synonyme du terme « drogue ».**

Le document 2 associe explicitement les « drogues » aux **« substances psychoactives »**. Il définit celles-ci comme des substances qui modifient l'activité mentale, les sensations ou le comportement. C'est donc l'expression à relever. Elle désigne les produits selon leurs effets sur la personne qui les consomme, sans distinguer ici leur statut légal ni leur niveau de danger.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Substances psychoactives » est l'expression employée dans le document pour désigner les drogues et leurs effets mentaux.

**Question b. Expliquez le sens des termes « licite » et « illicite ».**

| Terme | Sens | Exemples du document |
|---|---|---|
| Licite | Autorisé par la loi | Alcool, tabac |
| Illicite | Interdit par la loi | Cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne |

Ces mots renseignent sur la légalité de la consommation du produit. Ils ne signifient pas qu'un produit licite est sans danger, ni qu'un produit illicite est nécessairement plus dangereux que tous les produits autorisés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Licite désigne ce que la loi autorise ; illicite désigne ce que la loi interdit à la consommation.

**Question c. Nommez les différents types de comportement de consommation distingués par la communauté scientifique et expliquez en quoi ils consistent, sans recopier le texte.**

1. **L'usage** : consommation qui ne provoque pas de problème de santé ni de conséquence nuisible sur autrui.
2. **L'usage nocif** : consommation susceptible de causer des dommages au consommateur ou à son entourage, notamment sur les plans physique, psychologique ou social.
3. **La dépendance** : situation où la personne ne parvient plus à se passer du produit sans souffrance. Sa recherche et sa consommation occupent une place centrale, avec une perte de contrôle.

Ces catégories décrivent des risques et des conséquences croissants, et non trois produits différents.

**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Usage, usage nocif et dépendance : les trois catégories se distinguent par les risques et la perte de contrôle.

## 3. Les effets secondaires des substances

Les documents 1 et 2 abordent les conséquences possibles de la consommation de drogues ou de médicaments. La question demande d'identifier les effets secondaires évoqués dans le septième paragraphe du document 1.

### Documents 1 et 2

**Question III. Précisez quels effets secondaires provoqués par la consommation de drogues ou de médicaments sont évoqués dans le septième paragraphe du document 1.**

Le septième paragraphe indique que les médecins ne soupçonnaient pas les effets secondaires des médicaments, notamment de la morphine. Il ne les détaille pas. Le document 2 précise que la consommation peut entraîner une dépendance, accompagnée de souffrances physiques (douleurs, tremblements) et/ou psychiques (angoisse, malaise, voire dépression).

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le risque évoqué est la dépendance, avec des souffrances physiques et/ou psychiques.

## 4. Le comportement de Charly et une comparaison

Le document 3 raconte comment Charly cherche de l'argent pour se procurer une dose et commet un vol. Le document 2 fournit les notions nécessaires pour qualifier son comportement et demande aussi d'interpréter une comparaison tirée du texte.

### Documents 2 et 3

**Question a. Définissez le type de comportement de consommation de Charly, puis donnez trois raisons permettant de justifier votre choix.**

Charly est dépendant. Trois indices le montrent : il affirme que « sans dose, pas de repos », il consacre toute son attention à trouver l'argent nécessaire et il vole pour pouvoir acheter sa dose. Le récit évoque aussi des signes physiques, notamment les crampes qui lui tordent l'estomac. Ces éléments correspondent à la dépendance décrite dans le document 2 : le consommateur ne peut plus se passer du produit et sa vie s'organise autour de sa recherche et de sa prise.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Charly est dépendant : il ne peut se passer de sa dose, organise sa journée pour l'obtenir et commet un vol afin de la financer.

### Document 2

**Question b. Relevez une comparaison dans le document et expliquez-la.**

Le document 2 indique que « la vie quotidienne tourne largement ou exclusivement autour de la recherche et de la prise du produit ». C'est une image métaphorique, plutôt qu'une comparaison introduite par « comme » : la vie est présentée comme si elle tournait autour d'un centre. Elle signifie que la recherche et la consommation de drogue deviennent les préoccupations principales de la personne dépendante et organisent son existence.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> « La vie quotidienne tourne autour de la recherche et de la prise du produit » : la drogue devient le centre de l'existence.

## 5. Législation européenne et réalisation d’une carte

Le document 4 compare les règles relatives à l’usage des drogues dans plusieurs pays européens. Il faut identifier les pays de l’Union européenne non cités et représenter trois informations du document sur la carte du document 7, avec un titre et une légende.

### Documents 4 et 5

**Question a. L’Union européenne comprend alors quinze pays. Identifiez ceux qui ne sont pas nommés dans le document 4.**

Le document 4 nomme dix pays : la France, le Luxembourg, le Portugal, l’Italie, l’Espagne, le Royaume-Uni, l’Irlande, l’Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique. En les comparant aux quinze États membres de l’Union européenne à la date de l’épreuve, on repère les cinq pays membres absents. Le document 5, consacré à la consommation d’alcool, ne modifie pas cette comparaison.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Autriche, Danemark, Finlande, Grèce et Suède.

### Documents 4 et 7

**Question b. Transposez sur la carte trois informations parmi celles disponibles dans le document 4. Donnez un titre et une légende à votre carte, puis joignez impérativement le document 7 à votre copie.**

1. Inscrire le titre : « La législation sur l’usage des drogues en Europe ».
2. Repérer les pays sur la carte à l’aide de sa numérotation : France (1), Espagne (2) et Italie (9).
3. Reporter un repère distinct sur chacun et compléter la légende : consommation interdite en France; usage dépénalisé en Espagne et en Italie.

Les informations choisies reprennent directement les règles présentées dans le document 4.

**Repères sur la carte du document 7**



**✓ RÉPONSE À RETENIR**

Titre : La législation sur l’usage des drogues en Europe. Légende : France, consommation interdite; Espagne et Italie, usage dépénalisé.

## 6. Consommation d’alcool et représentation graphique

Le document 5 donne la consommation annuelle d’alcool pur par habitant dans six pays en 1997. Les questions demandent de rapprocher ces données de la notion de drogue, de les représenter graphiquement et d’interpréter une moyenne et un écart exprimé en pourcentage.

### Documents 2 et 5

**Question a. D’après le document 2, doit-on considérer l’alcool comme une drogue ? Justifiez votre réponse.**

Oui. Le document 2 classe l’alcool parmi les substances psychoactives licites. Or une substance psychoactive modifie l’activité mentale, les sensations ou le comportement : l’alcool répond donc à la définition d’une drogue. Le fait qu’il soit légal ne supprime ni ses effets ni les risques liés à sa consommation. Le document 5 confirme qu’il est consommé dans les six pays étudiés.

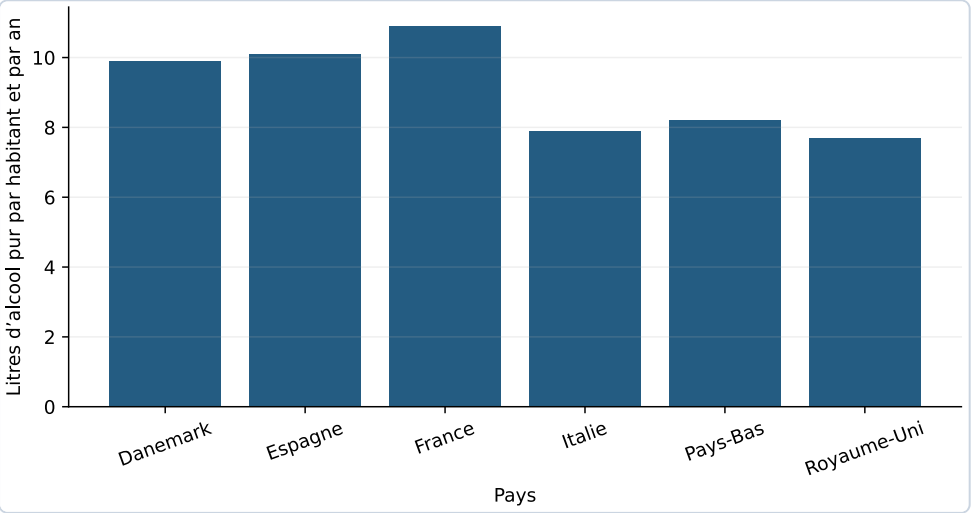
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui : l’alcool est une drogue licite, car c’est une substance psychoactive.

### Document 5

**Question b. À partir des données du document 5, réalisez une représentation graphique adaptée.**

1. Placez les six pays sur l’axe horizontal et la consommation annuelle sur l’axe vertical.
2. Indiquez l’unité : litres d’alcool pur par habitant en 1997. Choisissez une échelle régulière partant de zéro.
3. Tracez une barre par pays, à la hauteur correspondant exactement à sa valeur.

Un diagramme en barres convient, car il permet de comparer les consommations des pays.




> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Diagramme en barres : consommation annuelle d’alcool pur par habitant, en 1997.

**Question c. Tous les habitants espagnols ont-ils consommé chacun 10,1 litres d'alcool pur en 1997 ? Justifiez votre réponse.**

Non. Les 10,1 litres indiqués pour l'Espagne correspondent à une consommation annuelle moyenne par habitant, rapportée à l'ensemble de la population. Cette moyenne ne signifie pas que chaque personne a bu exactement cette quantité : certains habitants ont pu consommer davantage, d'autres moins, et certains pas du tout. La donnée décrit donc une moyenne collective, pas la consommation individuelle de tous les Espagnols.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Non : 10,1 litres est une moyenne annuelle par habitant, et non la consommation de chaque Espagnol.

**Question d. En 1997, quelle quantité d'alcool pur un Français a-t-il consommée en plus qu'un Anglais ? Donnez également ce résultat en pourcentage.**

Le tableau donne 10,9 litres par habitant pour la France et 7,7 litres pour le Royaume-Uni. L'écart est donc de $10{,}9 - 7{,}7 = 3{,}2$ litres. Pour calculer le pourcentage d'écart par rapport à la valeur britannique, on rapporte 3,2 à 7,7 : $(10{,}9 - 7{,}7) \div 7{,}7 \times 100 \approx 41{,}6$. Le résultat est arrondi au dixième.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écart : 3,2 litres par habitant, soit environ 41,6 % de plus qu'au Royaume-Uni.

## 7. Nouvelles drogues et politique de prévention

Le document 6 traite des drogues de synthèse et de la politique française de réduction des risques. Il expose aussi les critiques formulées contre cette politique, notamment sur la prévention et la prise en charge des consommateurs.

### Document 6

**Question a. Expliquez ce que l'on appelle les nouvelles drogues et donnez un exemple.**

Le document désigne par « drogues de synthèse » les substances fabriquées par des chimistes dans des laboratoires clandestins. Elles sont donc produites artificiellement, et non extraites directement de plantes. Le texte précise que le nombre de leurs usagers augmente rapidement. L'exemple à citer est l'ecstasy ; la MDMA en est le principe actif, et non un synonyme strict de l'ensemble des nouvelles drogues.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Drogues de synthèse fabriquées clandestinement ; exemple : l'ecstasy, dont le principe actif est la MDMA.

**Question b. Indiquez quelle méthode la France a choisi d'appliquer en matière de lutte contre la drogue.**

La méthode retenue est la réduction des risques, fondée sur l'information et la communication. Elle vise à éviter les consommations nocives, sans chercher d'abord à obtenir une baisse spectaculaire de la consommation. Concrètement, le document décrit deux étapes complémentaires :

1. Analyser les produits qui circulent pour repérer leurs dangers.
2. Alerter rapidement le public et les consommateurs lorsqu'un produit est particulièrement nocif.

Cette démarche vise donc à mieux prévenir les risques liés aux substances.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La France privilégie la réduction des risques par l'information, l'analyse des produits et l'alerte des consommateurs.

**Question c. Relevez trois arguments défendus par ceux qui contestent cette politique.**

Les personnes qui contestent cette politique formulent trois réserves principales :

- Le message déconseillant la consommation de drogues devrait être annoncé au premier plan.
- La réduction des risques pourrait inciter des personnes qui n'en consomment pas à essayer ces produits.
- Cette politique ne doit pas se faire au détriment des centres spécialisés, déjà surchargés, qui prennent en charge les personnes dépendantes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mettre l'abstinence au premier plan, éviter d'inciter les non-usagers et préserver les moyens des centres spécialisés.

## 8. Compte rendu sur les dangers des drogues

Le dossier réunit des documents historiques, des définitions, un récit, des informations sur les législations et des données de consommation. Il sert à rédiger pour un journal local le compte rendu d'une conférence, en développant les dangers liés aux drogues légales ou non.

### Tous les documents

**Question VIII. Après avoir assisté à une conférence sur les drogues légales ou non, rédigez pour le journal local un compte rendu de cette conférence. En vous appuyant sur les informations contenues dans le dossier, développez les dangers liés à la consommation de ces drogues. L'orthographe, la syntaxe et la présentation seront prises en compte dans la notation.**

**Compte rendu : les dangers des drogues**

La conférence a rappelé que l'alcool et le tabac, bien que licites, sont des substances psychoactives, comme le sont des produits illicites tels que le cannabis ou la cocaïne. Les risques varient selon le produit, la quantité, la fréquence, le contexte et la vulnérabilité de chacun. Un usage nocif peut entraîner des dommages physiques, psychologiques et sociaux : accidents, conflits familiaux, difficultés financières ou professionnelles.

La dépendance se reconnaît à la perte de contrôle et au besoin de consommer malgré les souffrances physiques ou psychiques. L'histoire de l'opium montre que des médicaments peuvent aussi entraîner des effets secondaires méconnus. Les drogues de synthèse présentent des risques graves : un mélange d'ecstasy et de strychnine a été signalé comme particulièrement dangereux, et ces produits peuvent être associés à des troubles psychiques. Le récit de Charly illustre les conséquences sociales de la dépendance, qui le pousse au vol pour obtenir une dose.

La conférence a enfin souligné l'importance de l'information, de la prévention et de la prise en charge des personnes dépendantes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le statut légal ne suffit pas à écarter le danger : information, prévention adaptée et prise en charge doivent se compléter.

# Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

**Bilan de l'épreuve :** Cette épreuve de Brevet professionnel, session Automne 2003, porte sur les drogues et les comportements de consommation. D'une durée de trois heures et de coefficient 3, sans code repère imprimé, elle mobilise un dossier sur l'histoire des substances, leurs risques, la législation européenne et les données de consommation. Les compétences évaluées incluent l'analyse documentaire, la cartographie, le graphique et la rédaction.

### Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une substance psychoactive modifie l'activité mentale, les sensations ou le comportement.
- Les comportements étudiés sont l'usage, l'usage nocif et la dépendance, aux risques distincts.
- La consommation annuelle par habitant est une moyenne statistique, non la quantité consommée par chaque personne.
- Pour calculer un écart relatif, diviser la différence par la valeur de référence puis multiplier par 100.

### Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer l'usage, l'usage nocif et la dépendance en s'appuyant sur les définitions du document.
- Pour la carte, fournir un titre, une légende lisible et des informations correctement localisées.
- Pour le graphique, indiquer le titre, les unités, les catégories et une échelle adaptée aux données.
- Dans la rédaction, exploiter le dossier et vérifier l'orthographe, la syntaxe et la présentation.

## Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

**Q : Comment calculer le pourcentage d'écart entre deux consommations ?**

Soustrayez la valeur de comparaison de la valeur étudiée pour obtenir l'écart. Divisez ensuite cet écart par la valeur de comparaison, puis multipliez par 100. Indiquez clairement la valeur retenue comme référence.

**Q : Que signifie une consommation moyenne d'alcool par habitant ?**

C'est une valeur globale rapportée au nombre d'habitants, pas une mesure de la consommation de chaque individu. Certains habitants peuvent ne pas boire, tandis que d'autres consomment davantage que cette moyenne.

**Q : Comment organiser son temps pour cette épreuve de trois heures ?**

Répartissez le temps entre les questions documentaires et la rédaction, qui vaut 21 points sur les 60 points de l'épreuve. Gardez un temps final pour vérifier calculs, unités, carte, graphique et qualité rédactionnelle.

**Q : Quels éléments de présentation faut-il soigner dans la carte et le graphique ?**

La carte doit comporter un titre et une légende qui expliquent les informations représentées. Le graphique doit avoir un titre, des catégories ou axes identifiables, une échelle cohérente et les unités des données.

**Sujet officiel associé (PDF) :** https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/E6 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Fleuriste - E6 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 3-Sujet.pdf
**Ressources BP Fleuriste :** Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.